

Natura 2000

Montagne de la Moure et cause d'Aumelas – Lettre d'information n°2 – janvier 2015

Edito

Alors que l'environnement prend une place de plus en plus importante dans les politiques nationales et internationales, rappelons que chacun d'entre nous peut agir à son niveau. Replacer l'humain au cœur de la préservation des espèces et des habitats naturels est l'un des leitmotivs de la démarche Natura 2000. Habitants, agriculteurs, pratiquants d'activités de pleine nature, élus... nous sommes tous concernés !

Ainsi, c'est ensemble et après une longue période de concertation que nous avons choisi de créer un site « oiseaux » en complément du site « habitats » sur ce territoire. Je félicite les maires et le comité de pilotage pour cette décision, et suis heureux de voir cette démarche passer aujourd'hui dans sa phase d'action.

Michel Saintpierre
Président du comité de pilotage Natura 2000
Montagne de la Moure et cause d'Aumelas

Le bruant ortolan

Le site Natura 2000 montagne de la Moure et cause d'Aumelas est l'un des derniers grands bastions du bruant ortolan, qui connaît un important déclin à l'échelle nationale.



Il souffre notamment de la disparition de son habitat et du braconnage. Pesant à peine une vingtaine de grammes, ce passereau assure malgré tout la traversée de la Méditerranée pour rejoindre ses quartiers d'hiver en Afrique tropicale.





L'humain au centre de la démarche

Concilier biodiversité et activité humaine

⇒ Un espace naturel, ça se partage !

Consciente qu'activités humaines et préservation de la biodiversité peuvent avoir des objectifs communs, l'Europe a initié la démarche Natura 2000. A son niveau, elle a constaté que certaines espèces ou habitats remarquables, qui peuvent paraître courants à notre échelle locale, sont en fait globalement en déclin. Les causes peuvent être naturelles ou parfois humaines. Loin de vouloir stigmatiser et bloquer les activités de l'homme, la démarche Natura 2000 a pour objectif de concilier ces dernières avec la gestion de la biodiversité, dans un partage du territoire qui respecte les besoins de chacun. Concertation et volontariat sont ainsi les maîtres-mots de cette démarche.

⇒ Le DOCOB, la feuille de route

Selon les cas, il peut exister deux types de sites Natura 2000 : les sites « habitat, faune et flore » et les sites spécifiques aux oiseaux. La nature faisant fi des frontières administratives, un même espace peut être concerné par les deux types de site.

La démarche Natura 2000 sur le site « habitat » *Montagne de la Moure et causse d'Aumelas* a été lancée en septembre 2011 par deux inventaires : le diagnostic écologique et le diagnostic socio-économique. Sachant que le site pouvait abriter des espèces d'oiseaux remarquables, une étude complémentaire a été menée pour évaluer la nécessité de créer un site « oiseaux ».

Compte-tenu des informations ainsi récoltées, les élus ont décidé de valider ce site « oiseaux » et d'élaborer un plan d'actions (le DOCOB) commun aux deux sites.

⇒ Et... action !

La démarche Natura 2000 entre maintenant dans sa phase la plus concrète, la phase d'animation. Les actions mentionnées dans le DOCOB vont être mises en place. Elles pourront prendre diverses formes : de l'information et de la sensibilisation, des contrats avec des propriétaires fonciers, des mesures agro-environnementales avec les agriculteurs, ou encore des chartes avec des pratiquants d'activités de pleine nature. Toutes ces actions seront développées avec le concours des acteurs concernés, le volontariat étant la règle dans le cadre de la démarche Natura 2000.



Le site *Montagne de la Moure et causse d'Aumelas* porte sur les espèces et les habitats (11 communes, plus de 10 000 hectares) et les oiseaux (8 communes, près de 9 000 hectares).

Habitants, ouvrez l'oeil !

Le petit « rhino »

Un rhinocéros dans nos campagnes ?!! Non, bien sûr ! Le petit rhinolophe, affectueusement surnommé « petit rhino », est une espèce de chauve-souris assez commune. Elle est même plutôt proche de l'homme, puisqu'elle apprécie particulièrement les vieilles pierres des granges ou les toitures.

Habitants du site, nous faisons appel à vous : signalez-nous la présence de chauve-souris chez vous !

Contact :

melina.choupin@cc-vallee-herault.fr



8 objectifs, 63 actions



Des objectifs ciblés

Le site *Montagne de la Moure et causse d'Aumelas* est un espace ouvert presque vierge d'infrastructures. C'est pourtant à l'activité humaine que l'on doit la richesse des écosystèmes présents : la garrigue, foyer de nombre d'espèces d'oiseaux, de chauve-souris et d'insectes, reste ouverte grâce à l'action conjuguée du pastoralisme et des grands incendies ; les mares temporaires, dont bon nombre ont été créées par des bergers, accueillent une biodiversité rare, etc. Logiquement, les 8 objectifs de gestion du site sont liés à ces constats :

- **Maintenir les habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts**, grâce au soutien au pastoralisme et à des actions de débroussaillage...

- **Préserver et restaurer les milieux humides** : les mares temporaires méditerranéennes abritent une flore et une faune rares, qui a la capacité de vivre dans un milieu humide s'asséchant complètement chaque année. Elles pourront bénéficier d'opérations d'entretien ou de restauration.

- **Préserver les milieux forestiers et les habitats d'espèces d'insectes**

- **Préserver les espèces à enjeu élevé, notamment les chiroptères (chauve-souris) et leurs habitats**

- **Protéger les oiseaux d'intérêt communautaire, leurs habitats et leurs ressources alimentaires**

A ceux-là se greffent 3 objectifs transversaux : la sensibilisation, l'amélioration des connaissances et l'animation du DOCOB.

Ces enjeux, et les 63 actions qui en découlent, sont à retrouver dans le DOCOB commun aux sites « habitats » et « oiseaux », en téléchargement sur le site : <http://valleeherault.n2000.fr/>.

Le saviez-vous ?

Les parcours substeppiques

Derrière ce nom scientifique se trouvent les pelouses très appréciées des troupeaux de moutons. Si de nombreux espaces naturels craignent l'activité humaine, celui-ci lui doit son existence ! En effet, si on laisse la garrigue évoluer naturellement, elle se transforme en forêt. De 1956 à 2001, 63 % de la surface d'espaces ouverts sur le causse a ainsi disparu, entraînant la perte d'un habitat et d'une ressource alimentaire pour les espèces d'oiseaux ou les chauve-souris.



Ces pelouses assez basses constituent la garrigue, un paysage typique de notre région.

Jeu : chacun sa mission !

On l'a vu, espèces, habitats et hommes cohabitent, et même mieux, se rendent service ! Comment ? Essayez de deviner ci-dessous qui peut rendre tel ou tel service. Attention, un même service peut être rendu par différentes espèces ou habitats !

« Je suis un insecticide naturel »

« Je régule la population de micro-mammifères (mulots...) »

« Je suis un insecte composteur »



« Je suis un purificateur d'eau naturel »

« Le berger compte sur moi pour son activité »



Les chauve-souris



Les parcours substeppiques



Les mares temporaires méditerranéennes



Le busard cendré



Le lucane cerf-volant

Les chauve-souris (les chiroptères) sont un insecticide naturel, puisqu'elles se nourrissent de moustiques et de nombreux autres insectes. Le busard cendré se nourrit de micro-mammifères, à la reproduction très rapide. Leur population est ainsi régulée. Le lucane cerf-volant se nourrit du bois en décomposition. Les mares temporaires méditerranéennes filtrent l'eau et sont des points d'eau importants pour la vie d'un troupeau. Enfin, les parcours substeppiques sont très recherchés des bergers pour leurs propriétés nourrissantes.

Solution du jeu >> Chacun sa mission !

Aller plus loin



Fabien Lépine, chargé de gestion écologique au Conservatoire des espaces naturels (CEN)

Quelle est votre action au sein du CEN ?

J'assure une « intendance du territoire », ce qui consiste à passer des accords avec des propriétaires fonciers pour les accompagner dans la gestion de leur patrimoine. Cela passe par de l'information et de la sensibilisation sur les espèces qui sont présentes sur leurs terres, et par des propositions d'actions concrètes pour les préserver.

Quel est le lien avec la démarche Natura 2000 ?

Les deux démarches se rejoignent dans un processus participatif et de concertation qui vise à placer l'humain au cœur du dispositif, et c'est bien pour cela que nous travaillons main dans la main sur ce site de la *Montagne de la Moure et du causse d'Aumelas*. Notre travail consiste à susciter un intérêt pour laisser les gens s'approprier les questions de préservation des espèces et des habitats. C'est le meilleur moyen de protéger durablement un espace. Pour cela, il faut comprendre ce qu'ils font sur le site, comment ils y vivent, et quelle relation ils entretiennent avec l'espace naturel. Ensuite, à nous de proposer des solutions au cas par cas, tant pour la gestion du site que pour l'accompagnement public et financier dont ils peuvent bénéficier.

La biodiversité du site de la *Montagne de la Moure et du causse d'Aumelas* est-elle liée à l'activité humaine ?

Effectivement, ce site est le fruit d'une activité humaine ancienne, notamment pastorale. Les enjeux de biodiversité y sont intimement liés et il est d'autant plus important d'impliquer l'homme dans toute démarche de préservation.

Anne-Marie et Bruno Serieys, éleveurs ovins sur le site

Parlez nous du site *Montagne de la Moure et causse d'Aumelas*, que représente-t-il pour vous ?

C'est notre outil de travail, tout simplement ! Une garrigue bien propre, c'est une bonne herbe pour nos bêtes et la base de notre travail. La présence de certaines espèces, comme le brachypode rameux et l'aphyllanthe de Montpellier, est un signe de bonne santé de la garrigue.

Cette garrigue « propre », ouverte, comment la maintient-on ?

Les troupeaux font une partie du travail en broutant. Après, à nous de tourner sur les terres de façon à les laisser souffler, et d'assurer l'entretien complémentaire en débroussaillant ou en utilisant le brûlage dirigé à bon escient.



La bergerie d'Anne-Marie et Bruno Serieys se trouve au cœur du site

Craignez-vous pour son avenir ?

Les faits sont là : j'ai vu des terres abandonnées par les bergers se refermer complètement en moins de 20 ans. Aujourd'hui, on n'y passe plus, c'est impénétrable pour les bêtes et l'homme. On se rend d'autant plus compte que si nous sommes là aujourd'hui, c'est parce que nos ancêtres ont bien fait leur travail et nous ont transmis les bonnes façons de faire.

Dans ce contexte, que vous apporte la démarche Natura 2000 ?

Ces bonnes pratiques que j'évoque sont aujourd'hui reconnues dans le cadre d'une gestion environnementale et sont contractualisées. Nous avons tout intérêt à garder des espaces propres et productifs en herbe et cela passe par le respect

de notre environnement et de son fonctionnement.



Contact
Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2 parc d'activités de Camalcé - 34150 Gignac
Tél. 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr - http://valleeherault.n2000.fr



©Crédits photographiques :
A. Jouffray, Les Ecologistes
de l'Euzières, Blandine
Carré, Thomas Armand,
CCVH.



PEFC /
10-31-1244